



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 27 : Mesures en faveur de l'égalité des sexes à l'OACI et dans le secteur mondial de l'aviation d'ici à 2030

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES EN AVIATION EN INDE

(Note présentée par l'Inde)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note fournit un aperçu des politiques du gouvernement indien visant à garantir l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie. La note fait également référence aux politiques d'entreprise adoptées par les transporteurs aériens indiens qui ont engagé un grand nombre de femmes pilotes et d'employées parmi leurs effectifs. La réussite et l'accomplissement des femmes en Inde sont des modèles pour les jeunes d'aujourd'hui.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note des mesures prises par l'Inde pour assurer l'égalité des sexes ;
- b) prier instamment les États de promouvoir des politiques ayant pour objectif l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- c) prier instamment le secteur de l'aviation de mettre en place des politiques de soutien à l'emploi des femmes.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique Égalité des sexes dans le secteur mondial de l'aviation.
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	Objectif de développement durable n° 5, <i>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</i> Résolution A39-30 de l'Assemblée, <i>Programme OACI pour l'égalité des sexes visant à promouvoir la participation des femmes dans le secteur mondial de l'aviation</i> Ministère des femmes et du développement de l'enfant, Gouvernement indien, Rapport annuel Rapport annuel de NITI Aayog

1. INTRODUCTION

1.1 L'OACI, complétant la résolution A39-30 de l'Assemblée, *Programme OACI pour l'égalité des sexes visant à promouvoir la participation des femmes dans le secteur mondial de l'aviation*, et son engagement à renforcer l'égalité des sexes à l'horizon 2030, à tous les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur dans le secteur mondial de l'aviation, s'est engagée à lancer une initiative sur « l'égalité des sexes dans le transport aérien ».

1.2 Le principe de l'égalité des sexes est consacré par la Constitution indienne et son préambule. La Constitution garantit non seulement l'égalité aux femmes, mais elle donne également à l'État le pouvoir d'adopter des mesures progressives pour atteindre cet objectif. Le slogan lancé par le Premier ministre visionnaire de l'Inde, « *Beti Bachao, Beti Pado* » (Sauver la petite fille, éduquer la petite fille), est un pas ferme dans cette direction. En outre, des interventions spécifiques sur l'emploi des femmes, des programmes sur l'autonomisation des adolescentes, le *Sukanya Samridhi Yojana* sur la prospérité des petites filles et le *Janani Suraksha Yojana* pour les mères, font progresser l'engagement de l'Inde en faveur de l'égalité des sexes.

1.3 Grâce aux politiques gouvernementales, les femmes se sont fait une place dans le secteur de l'aviation, tant dans le civil que dans la défense. Aujourd'hui, une importante main-d'œuvre féminine fait partie de l'industrie aérospatiale, des compagnies aériennes, des services d'assistance en escale, des services de navigation aérienne, des services de météorologie, des aéroports, y compris les opérations des compagnies aériennes englobant les vols, l'ingénierie et la sécurité aérienne. Les femmes indiennes apportent leur contribution dans les domaines de la technologie des drones, du fret, de la manutention des bagages, de la planification stratégique, et exercent des fonctions tant dans le secteur privé que public aux plus hauts niveaux de direction.

1.4 La communauté des pilotes indiens compte aujourd'hui 15 % de femmes pilotes. De même, 15 % des contrôleurs de la circulation aérienne et 11 % des agents techniques d'exploitation sont des femmes.

1.5 La croissance attendue de l'aviation en Inde offre une possibilité accrue aux femmes de choisir l'aviation comme carrière.

2. ANALYSE

2.1 L'autonomisation et la protection des femmes pour assurer leur épanouissement sont essentielles au développement durable et équitable de tout pays.

2.2 Selon le recensement de 2011, la population indienne s'élevait à 1,21 milliard d'habitants et les femmes représentaient 48,5 % de la population totale. L'incidence économique de l'intégration des femmes dans l'économie indienne est estimée à 700 milliards de dollars US de PIB supplémentaire d'ici 2025. Le cadre de suivi intégré (IMF) estime que la participation égale des femmes à la main-d'œuvre augmentera le PIB de l'Inde de 27 %.

2.3 Compte tenu du nombre de femmes dans le secteur de l'aviation actuellement et des faits ci-dessus, il existe de nombreuses possibilités pour les femmes d'exercer une profession dans le secteur de l'aviation et de contribuer ainsi à l'économie indienne.

2.4 Politiques gouvernementales

2.4.1 Dans le cadre d'une politique démocratique en Inde, les lois, politiques, plans et programmes assurent la promotion des femmes dans différents domaines.

2.4.2 À partir du cinquième plan quinquennal (1974-1978), l'approche des questions relatives aux femmes est passée du bien-être au développement. Ces dernières années, l'autonomisation des femmes a été considérée comme la question centrale dans la détermination du statut des femmes.

2.4.3 La Commission nationale pour les femmes a été créée par une loi du Parlement en 1990 pour garantir les droits et les droits légaux des femmes. Les 73^e et 74^e Amendements (1993) à la Constitution indienne ont prévu la réservation de sièges aux femmes dans les organes locaux des panchayats et des municipalités, jetant ainsi des bases solides pour leur participation à la prise de décision au niveau de l'administration locale.

2.4.4 L'Inde a également ratifié plusieurs conventions internationales et instruments relatifs aux droits de l'homme, s'engageant à garantir l'égalité des droits des femmes. La ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 1993 en est l'une des plus importantes.

2.4.5 L'Inde est fortement attachée au Programme 2030 des Nations Unies, y compris les objectifs de développement durable adoptés au Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 et entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016, parmi lesquels l'Objectif n° 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

2.4.6 L'Inde est l'un des rares pays à avoir révisé sa disposition juridique relative au congé de maternité rémunéré, dont la durée de 12 semaines a été portée à 26 semaines¹. Cette mesure a encouragé de plus en plus de femmes à s'engager dans la vie active.

2.5 Politiques et pratiques d'entreprise en aviation

2.5.1 Les compagnies aériennes indiennes qui comptent la plus forte proportion de femmes parmi les pilotes et les d'équipages de cabine disposent de politiques favorables à leur maintien en poste, parmi lesquelles des commodités/options telles que des crèches, l'attribution de fonctions dans les bureaux aux femmes enceintes (pilotes et équipages de cabine), des horaires de travail flexibles, une station de base préférée, etc. En outre, ces compagnies aériennes offrent des allocations et un long congé de maternité en plus du salaire pour compenser la perte de revenu.

2.5.2 Les compagnies aériennes ont également mis en place des programmes de leadership à l'intention de leur personnel féminin afin d'encourager les femmes à occuper des postes de direction importants.

2.6 L'exemple des cheffes de file

2.6.1 La participation des femmes à l'histoire de l'aviation en Inde remonte à 1936, lorsque la première pilote indienne a effectué son premier vol en solo. Depuis lors, l'Inde a vu un certain nombre de femmes entrer dans le domaine de l'aviation en tant que pilotes, hôtesses de l'air, ingénieurs, contrôleurs de la circulation aérienne, etc.

¹ Loi de 2017 sur les prestations de maternité (modification).

2.6.2 Le 8 mars 2017, un équipage exclusivement féminin d’Air India a établi le record du monde de la plus longue route en vol direct en se rendant à San Francisco depuis Delhi.

2.6.3 Aujourd’hui, des femmes indiennes occupent des postes de direction dans l’aviation et dans d’autres domaines dans l’ensemble du pays. En Inde, des femmes occupent des postes de chef de la sécurité aérienne, de responsable de l’assurance de la qualité, d’enquêteur sur les accidents, de directeur général et de directeur, qui étaient auparavant considérés comme des postes à prédominance masculine. La réussite et l’accomplissement de ces femmes sont des modèles pour les jeunes d’aujourd’hui.

3. CONCLUSION

3.1 La Conférence est invitée à :

- a) prendre note des mesures prises par l’Inde pour assurer l’égalité des sexes ;
- b) prier instamment les États de promouvoir des politiques ayant pour objectif l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ;
- c) prier instamment le secteur de l’aviation de mettre en place des politiques de soutien à l’emploi des femmes.

— FIN —